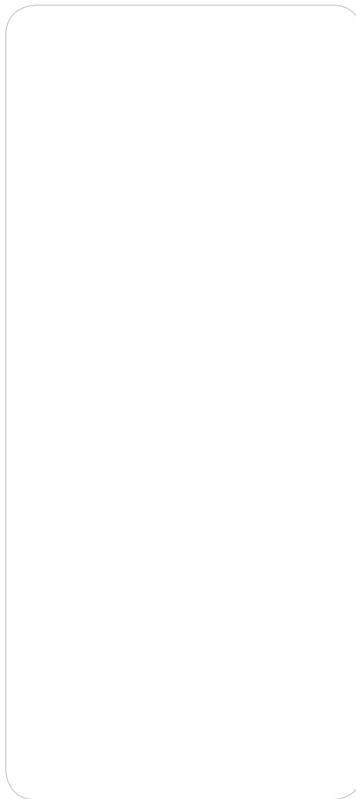


Nous vous précisons que cette invitation est personnelle et ne peut nullement être transférée à un tiers. Conformément à l'Article L.4113-6 du Code de la Santé Publique, préalablement à la tenue de la réunion, MSD France a transmis pour avis au Conseil de l'Ordre compétent la présente invitation qui vaut convention. Bien entendu, si un avis défavorable du Conseil de l'Ordre compétent était émis, cela pourrait amener MSD France à annuler cette invitation.

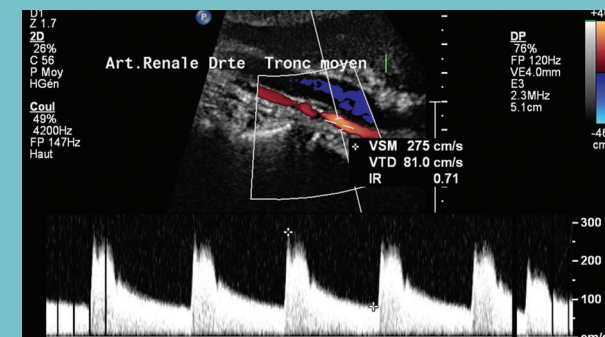
En acceptant cette invitation, vous vous engagez à : i) ne pas utiliser les pouvoirs ou l'influence qui peuvent vous être conférés dans le cadre de vos fonctions officielles éventuelles pour influencer une décision, une action ou une abstention en faveur des activités du groupe Merck & Co, Inc.; ii) effectuer, le cas échéant, toutes les déclarations d'intérêts, notifiées et/ou à obtenir toutes les autorisations nécessaires auprès de l'hôpital ou de toute autre institution dont vous dépendriez, et/ou de votre employeur. MSD France traite des données personnelles dans le cadre de ses relations avec les professionnels de santé et notamment pour mener des actions de formation ou d'information, conduire des études de marché, enquêtes de satisfaction ou suivre l'intérêt sur l'information délivrée, mettre en place des collaborations scientifiques ou des actions de recherche, ainsi qu'éventuellement à des fins de conformité légale et réglementaire et de relations commerciales. Ces données peuvent être communiquées aux sociétés du groupe Merck & Co, Inc. en France, à son bureau européen, ainsi qu'à la Maison Mère de MSD France, Merck & Co., Inc. (Etats-Unis d'Amérique), en particulier dans le cadre de ses activités de consolidation et de contrôle de la gestion financière des sociétés du Groupe et afin d'en assurer la conformité légale et réglementaire. A ce titre, Merck & Co., Inc. a adhéré à la Sphère de sécurité (« Safe Harbor »), dont les principes garantissent une protection adéquate de vos données personnelles. En cas de transfert subséquent vers des pays ne disposant pas de réglementation protectrice des données personnelles, Merck & Co., Inc. s'assurera contractuellement que les données continueront à bénéficier d'une protection équivalente aux principes du Safe Harbor. Les données peuvent être communiquées aux instances ordinales et/ou professionnelles et publiées en ligne, dans le cadre des dispositions réglementaires ou de procédures de groupe ou de commercialisation, y compris dans le cadre d'opérations de rapprochement, et notamment à des ayants-droit ou repreneurs dans le cadre d'accords de développement relatives à la transparence des liens avec l'industrie pharmaceutique. Les données peuvent également être communiquées à des entreprises dans le cadre d'accords de développement. Conformément aux articles 38 et suivants de la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux données à caractère personnel vous concernant, du droit de vous opposer, pour des raisons légitimes, à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement, ainsi que du droit de vous opposer à leur utilisation à des fins de prospection. Vous pouvez exercer ces droits par courrier postal adressé à MSD France, 34 avenue Léonard de Vinci, 92418 Courbevoie cedex, à l'attention du Pharmacien Responsable. MSD France, 34 avenue Léonard de Vinci, 92400 Courbevoie. Tél : +33(0)1 80 46 40 00. S.A.S au capital de 147.824,07 €. R.C.S. NANTERRE 417 890 589 • SIRET 417 890 589 000 35. Numéro d'identification T.V.A. FR 32 417 890 589.

*Repas à hauteur maximum de 60 € TTC / Pause à hauteur maximum de 10 € TTC.



FORMATION MEDICALE CONTINUE

Ateliers interactifs d'échographie vasculaire



Ce programme de FMC original, dédié aux cardiologues, a été réalisé à l'initiative de l'UFCV, organisme de DPC, avec le soutien institutionnel de MSD France.

INVITATION



Avec le soutien institutionnel de



Ateliers interactifs d'échographie vasculaire

Cher Docteur,

J'ai le plaisir de vous inviter à notre réunion scientifique, intitulée "**Ateliers interactifs d'échographie vasculaire**" qui se déroulera le :

..... de ..h..
à ..h...

La réunion sera animée par

NOUS AVONS RENDEZ-VOUS

À h :

Je vous remercie de me confirmer votre participation.

Je reste à votre entière disposition.

Bien Cordialement,

PROGRAMME

- **h : Accueil ***
- Discussion autour d'un ou plusieurs thèmes de la pathologie vasculaire
- **Matin : Etude de 3 cas cliniques**
- **Déjeuner ***
- **Après-midi : Etude de 2 cas cliniques**

CAS CLINIQUES

Cas Clinique n° 1 :
STENOSE CAROTIDIENNE CALCIFIEE

Cas Clinique n° 2 :
EVALUATION D'UNE PLAQUE CALCIFIEE

Cas Clinique n° 3 :
EVALUATION D'UNE STENOSE
CALCIFIEE CI AVEC CONE D'OMBRE

Cas Clinique n° 4 : STENOSE CIG

Cas Clinique n° 5 :
STENOSE CI : IMPORTANCE DE LA
VARIATION DE L'ANGLE

Cas Clinique n° 6 :
DIFFICULTES DE POSITIONNER
CORRECTEMENT L'ANGLE

Cas Clinique n° 7 :
STENOSE CALCIFIEE POST-BULBAIRE

Cas Clinique n° 8 :
PLAQUE ANTERIEURE CI

Cas Cliniques n° 9 et n°10 :
QUEL EST VOTRE DIAGNOSTIC ?

Cas Clinique n° 11 :
STENOSE CALCIFIEE D'EVALUATION
DIFFICILE

Cas Clinique n° 12 :
STENOSE VERTEBRALE

Cas Clinique n° 13 :
LESION DE L'ARTERE VERTEBRALE

Ateliers interactifs d'échographie vasculaire

➤ Un programme original

La pratique de l'écho-doppler vasculaire et son perfectionnement font partie des préoccupations quotidiennes du cardiologue libéral.

Ce dernier a un souci constant et permanent d'améliorer sa technicité et de l'adapter aux nouvelles exigences du diagnostic et de la thérapeutique en pathologie vasculaire.

Et pourtant face à ces besoins, il faut bien reconnaître qu'il n'y a que très peu d'enseignement théorique et pratique dans ce domaine.

Fort de ce constat, l'UFCV a eu à cœur de proposer aux cardiologues libéraux, avec le soutien institutionnel de MSD France, un programme utile à la pratique quotidienne sous la forme de cas cliniques interactifs suivi d'une courte mise au point théorique et de l'énoncé des recommandations ayant trait au sujet abordé.

Les cas cliniques seront préenregistrés sur station de travail, charge aux participants d'effectuer les mesures adéquates, de les interpréter et de porter un diagnostic et/ou de proposer une stratégie de prise en charge thérapeutique, sous la surveillance de l'expert vasculaire agréé par l'UFCV.

Selon les sessions, différents thèmes de la pathologie vasculaire pourront être traités parmi lesquels :

- la pathologie carotidienne
- les lésions sous-clavières, vertébrales et du TABC
- les sténoses artérielles des membres inférieurs
- les anévrysmes de l'aorte abdominale
- les lésions des artères digestives et rénales
- les thromboses veineuses profondes et superficielles
- le suivi des réparations artérielles
- le suivi des stents périphériques
- le suivi des endoprothèses aortiques

En espérant, que cette formation répondra à vos attentes, très bonnes réunions.

Dr Eric Perchicot
Coordinateur du Programme
Président de l'UFCV



Avec le soutien institutionnel de



➤ Un Programme de FMC conçu en toute indépendance

- Ce programme a été élaboré par un Comité Scientifique et Pédagogique sous la responsabilité de l'UFCV qui a assuré la validation du contenu.
- Le partenaire institutionnel de ce programme, MSD France, a scrupuleusement respecté le Code de Bonnes Pratiques relatif aux partenariats entre les entreprises de santé et les organismes de formation.
« Les entreprises qui participent aux actions de formation garantissent aux organismes de formation agréés un strict respect de leur indépendance scientifique et pédagogique »

➤ Comité scientifique et Pédagogique (CSP)

- Dr Serge Assouline, Cannes
- Dr Serge Cohen, Marseille
- Dr Thierry Couffinal, Bordeaux
- Dr Serge Kownator, Thionville
- Dr Eric Perchicot, Cavaillon
- Dr François Silhol, Marseille